



PROCÈS-VERBAL

de la 4^e assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 2 avril 2025 à 21 h 10
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand, Québec

Étaient présent(e)s :

M. David Breton Saint-Jean	Administrateur
Mme Sophie Dallaire	Secrétaire
M. Gabriel Dusablon	Vice-président
Mme Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Présidente
Mme Rita Giguère	Administratrice
Mme Kauryne Nolla	Administratrice
M. Bernard Paré	Trésorier
Mme Anne-Marie Thivierge	Administratrice

Étaient également présent(e)s :

Mme Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Étaient absents (es) :

M. Cédric Paré	Administrateur
M. Charles Madet	Administrateur

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, il n'y avait pas de citoyens présents à la rencontre.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Ferland-Raymond ouvre l'assemblée à 21 h 10.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Gabriel Dusablon, appuyée par Mme Rita Giguère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Nomination des postes cooptés

Aucune proposition n'a été transmise au conseil pour une telle nomination.

4. Nomination des dirigeants du conseil

RÉSOLUTION 2025-04-01 ÉLECTION DES DIRIGEANTS DU CONSEIL DE QUARTIER CITÉ-UNIVERSITAIRE

Pour la présidence, Rita Giguère propose la candidature de Gabriel Dusablon. Ce dernier accepte sa mise en candidature.

En l'absence d'autres candidatures, M. Gabriel Dusablon est élu par acclamation.

Pour la vice-présidence, Mme Sophie Dallaire propose la candidature de Mme Amélie-Elsa Ferland-Raymond. Cette dernière accepte sa mise en candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Mme Amélie-Elsa Ferland-Raymond est élue par acclamation.

Pour la trésorerie, Mme Anne-Marie Thivierge propose la candidature de M. Bernard Paré. Ce dernier accepte sa mise en candidature.

En l'absence d'autres candidatures, M. Bernard Paré est élu par acclamation.

Pour le secrétariat, Mme Rita Giguère propose la candidature de Mme Sophie Dallaire. Cette dernière accepte sa mise en candidature.

En l'absence d'autres candidatures, Mme Sophie Dallaire est élue par acclamation.

5. Dossiers du conseil de quartier

Mme Gaudreau informe les membres du conseil qu'il serait préférable, en raison de la tenue d'une consultation qui pourrait entraîner la présence de plusieurs citoyens, de tenir la prochaine assemblée à la salle 121 du Centre de glaces Intact Assurance. Les administrateurs sont d'accord.

6. Période d'information des membres du conseil municipal

Étant donné l'absence des membres du conseil municipal, ce point n'est pas traité.

7. Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'a été soumise.

8. Correspondance, trésorerie et affaires internes

M. Paré mentionne que le solde du compte est présentement de 2 306,53 \$.

RÉSOLUTION 2025-04-02

Sur une proposition de M. Bernard Paré, appuyée par M. Gabriel Dusablon, il est unanimement résolu de payer à M. Martin Landry la somme de 150 \$ pour la rédaction des procès-verbaux de l'assemblée extraordinaire, de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée régulière du 2 avril 2025.

9. Divers/varia

Aucun point n'est soulevé.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 25.